AT 974 406 19 T0001

Arrêté N° 00277-2019 du 19 août 2019



PORTANT AUTORISATION DE TRAVAUX DELIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT

Demande déposée le :	04/04/2019	
Demande affichée le :	12/04/2019 19/06/2019	
Dossier complet le :		
Par:	Madame SAXEMARD Pierrettte	
Demeurant à :	49 route des ananas 97490 SAINTE.CLOTILDE	
Représenté(e) par:		
Sur un terrain sis à : Référence cadastrale :	84 RUE RICHARD ADOLPHE 97431 LA PLAINE DES PALMISTES 406 AM 519	
Nature des travaux :	Création d'une maison d'assistantes maternelles	
Destination de la construction :	Equipement d'intérêt collectif et services publics	
Sous-destination de la construction :	Autre équipement recevant du public	
Nombre de logement crée :	0	

Surface(s) de plancher déc	larée(s) (m²):
Existante :	102
Démolie :	0
Créée :	0
Totale :	102
Si dossier modificatif, surface antérieu <u>r</u> e :	/

Le Maire,

Vu la demande d'autorisation de travaux susvisée,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L111-7, L111-8, R111-19 à R111-19-26et R 123-1 à R123-21

Vu la consultation de la commission d'accessibilité en date du 05/07/2019,

Vu la consultation du Service Départemental d'Incendie de secours de la Réunion en date du 05/07/2019,

ARRÊTE

Article 1: Les travaux sont AUTORISES.

Article 2: Ces travaux doivent respecter les prescriptions de la commission de sécurité incendie et de la commission pour

l'accessibilité des personnes handicapées.

Marc Luc BOYER

Maire,

Attention

DROITS DES TIERS

La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités Acritorie le réception en préfecture

PACCUSE de réception en prefecture 974-219740065-20190819-277-2019-AR Date de télétransmission : 19/08/2019 Date de réception préfecture : 19/08/2019

Arrêté N° 00277-2019

Date 19/08/2019 ville - 230 rue de la République - 97431 La Plaine des Palmistes
Tél: 02 62 51 49 10 - Fax: 02 62 51 37 65 - e-mail: mairie@plaine-des-palmistes.fr



Cadre 5

Cadre 6 Cadre 7 du code de la construction et de l'habitation

engagement du demandeur

informations nécessaires à l'instruction de l'Agenda d'accessibilité programmée

Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) Cette demande vaut également demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)



pour un seul ERP sur une, deux ou trois années : Oui \(\bar{\text{\tiket{\texi}\text{\text{\text{\text{\texi}\text{\text{\text{\text{\texi{\texi{\texi{\texi{\texi{\texi{\texi{\texie\tin}\tint{\texi{\texi{\texi{\texi{\texi{\texi{\texi

Cadres 1 à 3 informations nécessaires à l'instruction de l'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public

informations nécessaires à la vérification de la conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité en application de l'article R. 111-19-17, R. 123-22

Informations nécessaires à l'instruction des dérogations ou modalités particulières d'application des règles de sécurité ou d'accessibilité

- vous souhaitez construire, aménager ou modifier un établissement recevant de public - et votre projet n'est soumis ni à un permis de construire ni à un permis d'aménager - et le cas échéant, demander l'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'aP) pour la mise en accessibilité de votre établissement sur une, deux ou trois années Cette demande vous permet d'accomplir les formalités nécessaires CADRE RESERVE à L'ADMINISTRATION N° de l'autorisation AT 2 1 9 10 6 1 9 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10			
1 - Identité du demandeur. Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et, dans le cas d'une co-signature par plusieurs personnes physiques ou morales d'une demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée, le chef de file du suivi du dossier Si la demande lest présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre (1). Vous êtes un particulier Madame Monsieur Monsieur			
Vous êtes un particulier Madame Monsieur Nom: SAXEDARD Prénom: Prome de Date de naissance: 150111562			
Vous êtes une personne morale Raison sociale et dénomination : N° Siret :			
Nom : Prénom : Date de naissance à défaut de N° Siret :			
2 * Coordonnées des ou du demandeur(s) si la demande est presentée par plusieurs personnes inciquez leurs coordonnées sur papier libre. Adresse Numéro: 4 9 big. Voie: Route des Amande. Lieu-dit: Lo Poetfica Localité: Sie Cloticlate. Code postal 9 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			